

Il est porté sur les fonts baptismaux le jour de sa naissance, le 28 août 1699, par son parrain Jean Pepin et sa marraine Marie Conille. Devenu orphelin de père à huit ans, sa mère, tutrice des enfants mineurs, est secondée par son frère « Jean bleuoin subrogé tuteur ». Deux semaines après le décès de sa mère survenu le 10 février 1722, alors âgé de 23 ans, il soumet une requête au Conseil supérieur de Québec pour qu'on lui accorde son émancipation<sup>(1)</sup>. Il obtient la capacité de régir et gouverner les biens qui lui sont échus. Il s'expatrie alors à Pointe-Aux-Trembles et s'installe sur une terre accordée par un important marchand de fourrures, Jean-Baptiste Neveu.

Même s'il se marie quatre fois, Paul sera sans descendance. Nous présentons des informations sur chacune de ses unions. Nous avons noté plusieurs variantes dans l'écriture de son nom. Baptisé Paul Beloin, il devient Paul Beloin à son premier mariage, mais son notaire, deux jours auparavant, le nomme Sr Paul de beloin et Paul de Bloüin. Au baptême de sa fille Marie Marguerite, qui ne survivra pas, on le nomme Paul Emery Blouin. Ensuite, il est connu Paul Blouin.

### Charte familiale de Paul Beloin/Bloüin & ses 4 épouses (14<sup>e</sup> de 14)

**Marie-Jeanne Beaudry** : père : Guillaume Baudry dit des Buttes; mère : Marie Jeanne Soulard  
Baptême : 1696-04-08 à la cathédrale de Trois-Rivières  
Mariage : 1724-07-29 à Pointe-Aux-Trembles<sup>(2)</sup>  
Sépulture : 1742-02-.. à Lanoraie (~ 45 ans)

**Marguerite Le Siège** : père : Étienne Le Siège; mère : Françoise Bergeron  
Naissance : 1720-02-24/25 à Saint-Sulpice<sup>(3)</sup>  
Mariage : 1743-07-01 à Lavaltrie  
Sépulture : ..... à ..... (..ans .. mois)

**Marguerite Desrosiers dit Lafrenière** : père : Antoine Desrosiers dit Lafrenière; mère : Angélique Piette  
Baptême : 1725-03-03 à Sorel nommée Angélique Derozier  
Mariage : 1746-08-23, Me Cyr de Monmerqué dit Dubreuil, notaire<sup>(4)</sup>  
Sépulture : ..... à ..... (..ans .. mois)

**Josette Lesage** : père : Jean-Baptiste Lesage; mère : Marie Josephte Aubain  
Baptême : 1727-09-22/22 à L'Assomption  
Mariage : 1780-10-09 à Lavaltrie<sup>(5)</sup>  
Sépulture : ..... à ..... (..ans .. mois)

**Paul Beloin/Bloüin** : père : Emeri Bellouin ; mère : Marie Carreau  
Naissance : 1699-08-28/28 à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans  
Mariage : 1724-07-29 à Pointe-aux-Trembles à Marie-Jeanne Beaudry  
2e : 1743-07-01 à Lavaltrie à Marguerite Lesiège  
3e : 1746-08-23, Me Monmerqué, notaire à Marguerite Desrosiers  
4e : 1780-10-09 à Lavaltrie à Josette Lesage  
Décès : 1784-08-06 et inhumé le 1784-08-07 à Lanoraie (84 ans 11 mois)



**Note 1** : L'âge de la majorité civile a varié selon les époques. En Nouvelle-France, c'est à 25 ans que l'on acquiert la capacité de régir nos biens. Le greffier en chef, Louis Rouer sieur d'Artigny, acquiesce à sa demande et le document, signé par l'intendant Michel Bégon, est déposé devant le juge bailli de l'Île d'Orléans.

**Note 2 :** Quand elle épouse Paul, elle est veuve de Michel Perrault de Saint-Sulpice; elle est mère de neuf enfants dont six décédés en bas âge. Par son contrat de mariage rédigé le 27 juillet 1724 par Me Nicolas Senet, notaire, Paul promet d'entretenir les enfants Beaudry jusqu'à l'âge de 18 ans. Leurs trois enfants vivants :

1. Jean-Guillaume Perrot est né le 1714-08-26/09-04 au Cap-de-la-Madeleine. Le 1736-01-23, à Saint-Sulpice, il épouse Louise Geneviève Ham dit Chaussé qui donne naissance à onze enfants. En seconde union, Marie Josette Letarte, épousée le 1751-06-08 à Neuville, lui donne huit autres enfants.
2. Marie Josephe Chateauguay est née le 1717-03-20/21 à Bécancourt. Elle épouse Jacques Cusson dit Foubere le 1743-01-07 à Lanoraie. Parents de dix enfants.
3. Marie Jeanne naît le 1719-09-03/14 à Saint-Sulpice. Elle épouse Jean-Baptiste Letarte le 1743-02-18 à Lanoraie. Ce couple aura six enfants. En seconde union, elle épouse Joseph Frappier dit Bonnetterre le 1755-01-27 à Saint-Sulpice et ils auront un enfant.

Nous vous présentons l'acte de mariage de Paul à Marie-Jeanne Beaudry car c'est une procédure exceptionnelle dans l'église catholique. Mais le couple a su invoquer des arguments bien ficelés comme en fait foi l'acte rédigé par l'abbé C de la Goudalie :

« L'an 1724 et 29 du mois de juillet le nommé Paul Beloin âgé de 26 ans n'ayant ni père ni mère de la paroisse de St Jean mest venu trouver avec Marie Jeanne Beaudry âgée de trente cinq ans veuve de feu Michel Perreau pour me témoigner le desir qu'ils ont de se marier ensemble et m'ont exposées plusieurs raisons pour me porter à leur accorder la dispense des publications et les ayant examinés nous en qualité de grand vicaire de monseigneur l'évêque nous les leur avons accordées et nous ayant témoigné avec beaucoup d'instance le desir qu'ils avoient de recevoir dans l'église de la paroisse de l'enfant Jesus de la pointe aux trembles le sacrement de mariage nous avons recue leur mutuel consentement de mariage cela en présence des parens et temoins sçavoir frère Bruno, M<sup>e</sup> Nicolas Senet notaire royal Jean batiste Guignar soussignés pierre Herpin qui a déclaré ne sçavoir signer avec les dits epoux ».

**Note 3 :** Baptisée à Saint-Sulpice mais ses parents résident à Lavaltrie; son parrain : Sébastien Brisson, sa marraine : Marguerite Laplace. Elle accouche d'une fille, Marie-Marguerite, née et baptisée le 1744-10-28 à la paroisse Saint-Antoine de Lavaltrie. Le prêtre supplée aux cérémonies de baptême car elle a été « validement ondoyée »; on identifie le père Paul Emery Blouin. Nous n'avons aucune information sur les dates du décès de ce bébé et de sa mère, décédées si jeunes.

**Note 4 :** Pas d'acte de mariage trouvé mais un contrat rédigé par Me Cyr de Monmerqué dit Dubreuil le 1746-08-23. Il se marie Paul Blouin et sa 3<sup>e</sup> épouse, 21 ans, est aussi connue Marie Angélique Desrosiers. À Lanoraie (la noraye), Paul est capitaine en second des milices.

**Note 5 :** Josette Lepage est veuve d'Antoine Frappier de Lavaltrie, épousé le 1750-05-18 à Louiseville, à la paroisse Saint-Antoine-de-la-rivière-du-loup.

Malgré ses quatre unions, Paul n'aura pas de descendance. Mais il a exercé son rôle parental comme promis dans son contrat de mariage, à savoir le soutien des trois enfants Perrault. Une preuve de cet engagement nous est révélée dans un acte notarié daté du 7 mars 1740 rédigé par le notaire Simon Sanguinet. Ce document de six pages explique le soutien accordé à Joseph Guillaume Perrault, par l'octroi de terres et de mobiliers au jeune couple. À sa façon, Paul aide généreusement ses enfants adoptifs à s'établir avec leur famille.

*René Beloin # 412*

*Dernière mise à jour : 2022-07-16*